

## ÉTUDE ET ANALYSE - PROSPECTIVE



# Diagnostic emploi-formation des personnes en situation de handicap – *données 2024*



# Avant-propos

La Région collabore avec France Travail, l'ARS, l'AGEFIPH et le FIPHFP depuis de nombreuses années en faveur de l'accès aux dispositifs de formations professionnelles et à l'emploi des personnes en situation de handicap. Ces partenariats ont pour objectif une meilleure visibilité et une amélioration en termes d'accès aux formations des personnes en situation de handicap mais également de professionnalisation des acteurs du service public régional de l'orientation et de l'insertion.

Aussi, la Région Grand Est, France Travail, l'ARS, l'AGEFIPH et le FIPHFP considèrent et réaffirment que la formation et l'orientation constituent un levier essentiel de la dynamisation des parcours professionnels des personnes en situation de handicap ainsi qu'un outil décisif pour favoriser le maintien ou l'accès à l'emploi durable par la signature d'une convention-cadre pour la période 2024-2027.

L'un des objectifs de ce partenariat est de présenter annuellement un diagnostic formation-insertion-emploi des personnes en situation de handicap en Grand Est.

Ce diagnostic, outil d'aide à la décision, permet d'apporter des éléments de compréhension relatifs au déploiement des actions de formation et d'insertion socio-professionnelle des personnes handicapées. Il s'agit également d'identifier les enjeux, les actions prioritaires à mener ainsi que les axes d'amélioration possibles afin d'accroître l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein des formations et dans l'emploi.

L'année 2024 a été marquée par la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023. Elle se caractérise notamment par une inscription obligatoire à France Travail de toute personne en recherche d'emploi ainsi que par un renforcement de l'accompagnement pour l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

## **N.B. :**

- Ce diagnostic s'appuie sur un certain nombre d'indicateurs statistiques. Ces données présentent des limites et ne permettent pas toujours d'appréhender la réalité.
- Dans ce document, il sera régulièrement fait référence aux demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi (DEBOE). Le code du travail définit entre autres comme **bénéficiaires de l'obligation d'emploi** les personnes qui ont obtenu la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (*pour plus de détails cf. Glossaire page 19*).

# Sommaire

● <b>Chiffres clés</b> .....	4
● <b>Profil des demandeurs d'emploi</b> .....	5
Nombre et évolution des DEBOE.....	5
Caractéristiques des DEBOE.....	7
Domaines de recherche des DEBOE.....	8
● <b>Formations de droit commun</b> .....	10
Profil des DEBOE en formation .....	10
Typologie des formations suivies.....	11
● <b>Formations spécifiques DEBOE</b> .....	13
Zoom sur les dispositifs de l'Agefiph .....	13
● <b>Sécurisation des parcours de formation</b> .....	14
Zoom sur la Ressource Handicap Formation .....	14
● <b>Formations au sein des ESPO / ESRP</b> .....	16
Zoom sur la rémunération.....	17
● <b>Insertion professionnelle</b> .....	18
● <b>Glossaire</b> .....	19

# Chiffres clés

## 33 800 Travailleurs handicapés

embauchés dans des établissements de plus de 20 salariés en Grand Est en 2018.

→ voir l'étude complète

Source : Insee

## 9,9 % travaillent dans l'IAE

en Grand Est en 2024

Leurs poids dans l'emploi varient selon la structure ; ils représentent 7,5 % des effectifs dans les associations intermédiaires, 7,0 % dans les entreprises d'insertion, 4,4 % dans les entreprises de travail temporaire et 12,0 % dans les ateliers et chantiers d'insertion.

Source : DREETS GE

## 41 421

### Demandeurs d'emploi cat ABC DEBOE

en Grand Est en décembre 2024, soit 10,1 % des DEFM

Source : France Travail

54 %

ont plus de 50 ans

en Grand Est en 2024  
28 % tous DEFM

Source : France Travail

+ 7,4% de DEBOE sur 1 an

en Grand Est  
(déc. 2023 – déc. 2024)

-0,6 % tous DEFM

+ 15,6 % sur 2 ans (- 1,1 % tous DEFM)

Source : France Travail

## Formation DEBOE

6 493

entrées en formation de droit commun des DEBOE en 2024

Source : France Travail

55 % de DEBOE

de niveau CAP-BEP (ou inférieur) inscrits en formation de droit commun en 2024

44 % tous DEFM

Source : France Travail

46,2 % d'accès à l'emploi

à 6 mois après la sortie de formation (tous financeurs ; entre juillet 2023 et juin 2024)

60,2 % tous DEFM

Source : France Travail

+ 571 entrées en formation spécifique DEBOE en 2024

Source : Agefiph

## Formation en alternance

1,7%

de personnes en situation de handicap parmi les **apprentis** (rentrée 2024)

Source : Dares, SESE

2,8%

de personnes en situation de handicap parmi les **contrats de professionnalisation** (fin 2024)

Source : Dares, SESE

# PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI

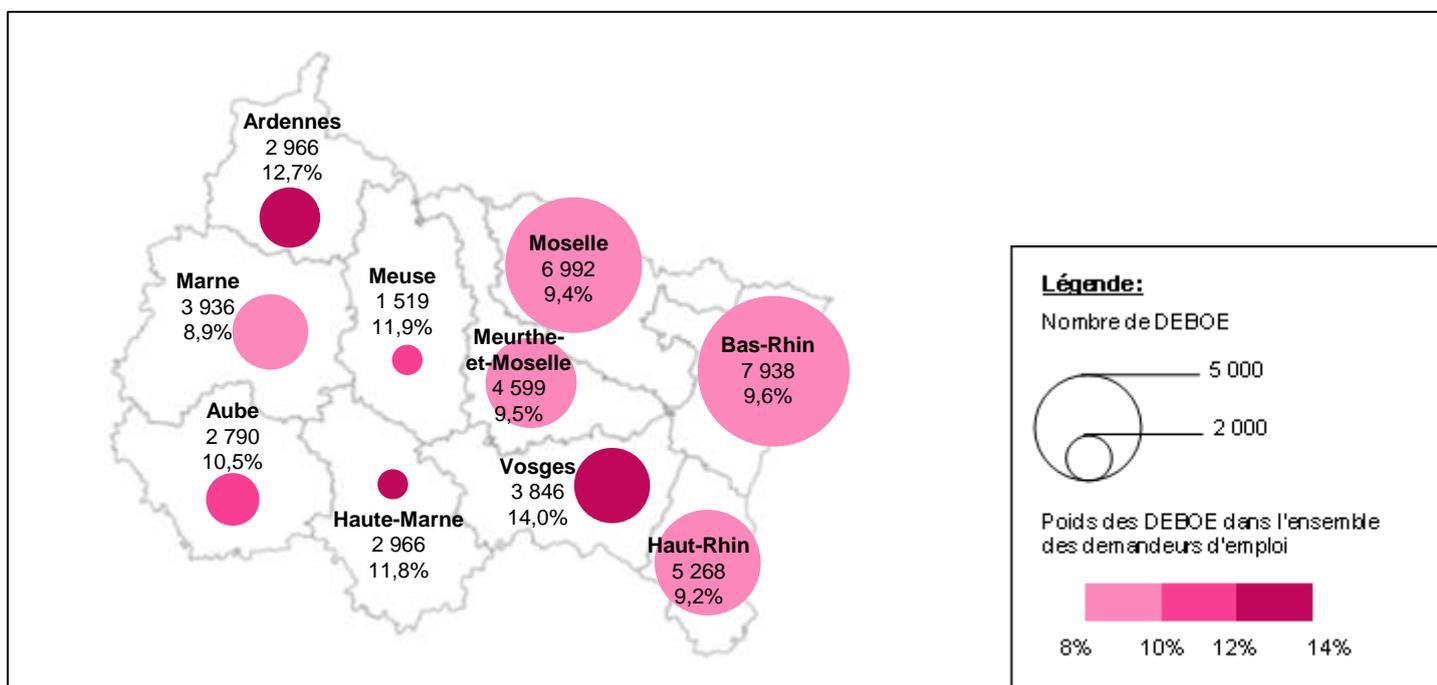
## Nombre et évolution des DEBOE

*Combien de DEBOE ? Comment se répartissent-ils sur le territoire ?*

**41 421** demandeurs d'emploi (de catégories ABC) sont inscrits en tant que bénéficiaires de l'obligation d'emploi en Grand Est en décembre 2024, soit **10,1 %** du total des DEFM (cat. ABC).

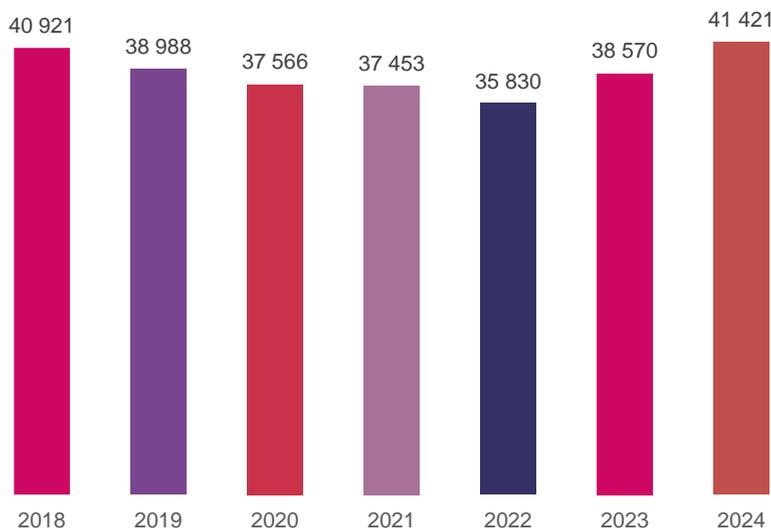
La carte de la répartition des DEBOE par département fin 2024 illustre de fortes hétérogénéités sur le territoire du Grand Est. Plus la bulle est foncée plus les DEBOE sont surreprésentés parmi les DEFM cat ABC du département. C'est dans les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin qu'on dénombre le plus grand nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi ; sur ces territoires, leur poids dans le total DEFM est cependant parmi les plus faibles de la région.

### Répartition par département des DEBOE et poids parmi l'ensemble des DEFM - 2024



Source : France Travail, STMT (statistiques du marché du travail), 2024 données brutes

### Quelle évolution ces dernières années ?



En 2024, le nombre de DEBOE enregistre son plus haut niveau à l'échelle régionale, dépassant le nombre de 2018. Cette baisse amorcée avant la crise sanitaire qui l'a ralentie, s'arrête en 2022. Sur 2023 déjà le nombre de bénéficiaires était en hausse. Sur 2 ans, le nombre de DEBOE a augmenté de 15,6 %, Cette évolution est inverse à la tendance générale de diminution du nombre de demandeurs d'emploi dans un contexte global de baisse du chômage dans la région, preuve que ce public DEBOE demeure plus vulnérable et moins employable.

## Quelle évolution infra régionale ?

Les évolutions à l'échelle des 10 départements du Grand Est laissent apparaître de fortes hétérogénéités territoriales : seule la Haute-Marne enregistre une stabilisation du nombre de DEBOE (+ 0,1 %) ; les hausses dépassent les 10% dans le Haut-Rhin (+12,5 %) et le Bas-Rhin (+22,4 %).

### Répartition des DEBOE par département et évolution

	2018	2023	2024	évolution 2018-2024	évolution 2023-2024
Ardennes	2 437	2 761	2 966	21,7%	7,4%
Aube	3 520	2 916	2 790	-20,7%	-4,3%
Haute-Marne	1 868	1 565	1 567	-16,1%	0,1%
Marne	3 849	3 692	3 936	2,3%	6,6%
Bas-Rhin	6 483	6 492	7 938	22,4%	22,3%
Haut-Rhin	5 563	4 684	5 268	-5,3%	12,5%
Meurthe-et-Moselle	4 851	4 552	4 599	-5,2%	1,0%
Meuse	1 655	1 435	1 519	-8,2%	5,9%
Moselle	7 144	6 888	6 992	-2,1%	1,5%
Vosges	3 551	3 585	3 846	8,3%	7,3%
<b>Total</b>	<b>40 921</b>	<b>38 570</b>	<b>41 421</b>	<b>1,2%</b>	<b>7,4%</b>

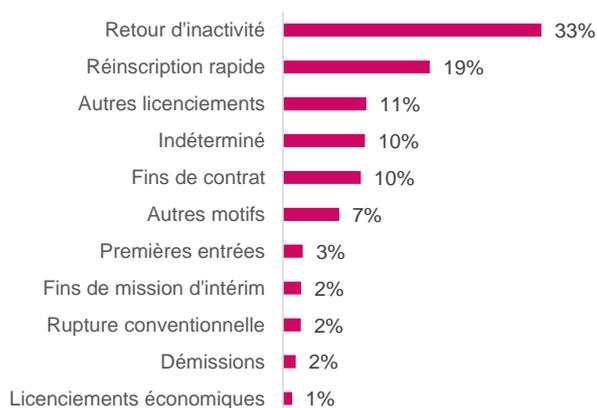
Source : France Travail STMT, données brutes

## Flux d'entrées et de sorties annuels des DEBOE

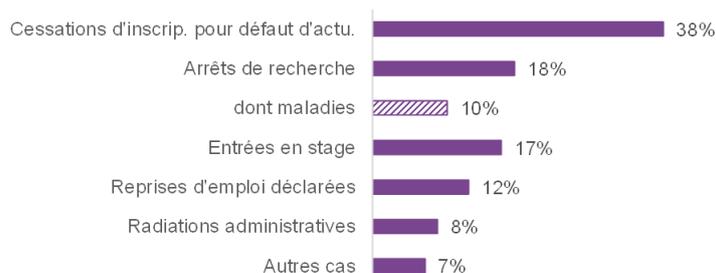
On dénombre **26 208** inscriptions (entrées) en catégories ABC pour les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi en Grand Est tout au long de l'année 2024 ; c'est un peu moins qu'en 2023 (-2,2 %). Le motif principal d'inscription pour le public DEBOE, est le retour d'inactivité, avec une inscription sur 3 (33 %). Il s'agit de personnes qui, pendant un temps, avaient suspendu leur recherche d'emploi, pour des motifs divers (homme ou femme au foyer, personne en incapacité de travailler...).

Le nombre de sorties est également en baisse par rapport à 2023 : 31 795 soit -3,0 % (un rythme supérieur à la tendance tous DE : - 1,5 %). Seules 12 % des sorties de listes DEBOE en 2024 le sont pour un accès à l'emploi déclaré (17 % tous DE confondus).

### Répartition des entrées par motif d'inscription à France Travail (2024)



### Répartition des sorties de listes DEFM de France Travail par motif (2024)



Source : France Travail, STMT (statistiques du marché du travail), données brutes

# Caractéristiques des DEBOE

## Quel est le profil des DEBOE ?

### Répartition par âge et par genre parmi les DEBOE



**50,2%** de femmes (tous DEFM : 49,9%)



**3,6%** de moins de 26 ans (tous DEFM : 13,7%)

**54,4%** de plus de 50 ans (tous DEFM : 27,6%)

### Répartition par durée d'inscription



**58,3%** inscrits depuis plus d'1 an (tous DEFM : 44,2%)

**35,1%** inscrits depuis plus de 2 ans (tous DEFM : 24,6%)

Le profil des DEBOE est très spécifique et diffère de la moyenne tous demandeurs d'emploi. Si les femmes apparaissent légèrement sur représentées c'est surtout la surreprésentation du public senior qui est à souligner : + 26,8 points par rapport à la moyenne tous DEFM.

La durée d'inscription moyenne au chômage est supérieure pour le public DEBOE : 58,3% sont inscrits depuis plus d'un an, 35,1 % depuis plus de 2 ans.

Cette proportion élevée renforce la difficulté d'insertion d'un public déjà fragile car plus on est éloigné durablement de l'emploi, plus le retour à l'emploi est complexe.

## Répartition par durée d'inscription

Dans l'ensemble des départements, la part de jeunes est nettement inférieure à la moyenne tout public et à l'inverse, les demandeurs d'emploi seniors (50 ans et plus) sont surreprésentés : plus d'un DEBOE sur deux a plus de 50 ans quel que soit le département (on est à moins d'1 sur 3 sur le public DE classique). Les proportions de demandeurs d'emploi de longue durée parmi les DEBOE sont importantes quel que soit le département. Elles sont plus marquées dans les Ardennes, l'Aube, les Vosges et la Meurthe-et-Moselle.

### Déclinaison départementale des caractéristiques des DEBOE - 2024

	DEFM cat ABC DEBOE	Part de femmes	Part de moins de 26 ans	Part de plus de 50 ans	Inscrits depuis plus d'un an	Inscrits depuis plus de 2 ans
Ardennes	2 966	46,0%	3,1%	54,5%	61,4%	38,7%
Aube	2 790	53,1%	3,4%	53,9%	60,4%	38,0%
Haute-Marne	1 567	48,4%	4,1%	52,6%	54,2%	29,9%
Marne	3 936	51,0%	3,3%	53,2%	58,0%	34,8%
Bas-Rhin	7 938	50,0%	4,0%	51,9%	56,5%	33,1%
Haut-Rhin	5 268	48,9%	3,5%	55,0%	56,8%	33,4%
Meurthe-et-Moselle	4 599	50,3%	3,3%	55,6%	60,6%	38,0%
Meuse	1 519	50,4%	4,7%	54,1%	56,0%	34,5%
Moselle	6 992	51,5%	3,2%	55,8%	58,1%	34,0%
Vosges	3 846	51,0%	3,9%	57,4%	60,4%	38,0%
<b>Total</b>	<b>41 421</b>	<b>50,2%</b>	<b>3,6%</b>	<b>54,4%</b>	<b>58,3%</b>	<b>35,1%</b>

Source : France Travail, STMT (statistiques du marché du travail), 2024 données brutes

# Domaines de recherche et métiers des DEBOE

## Sur quels métiers les DEBOE sont-ils inscrits ?

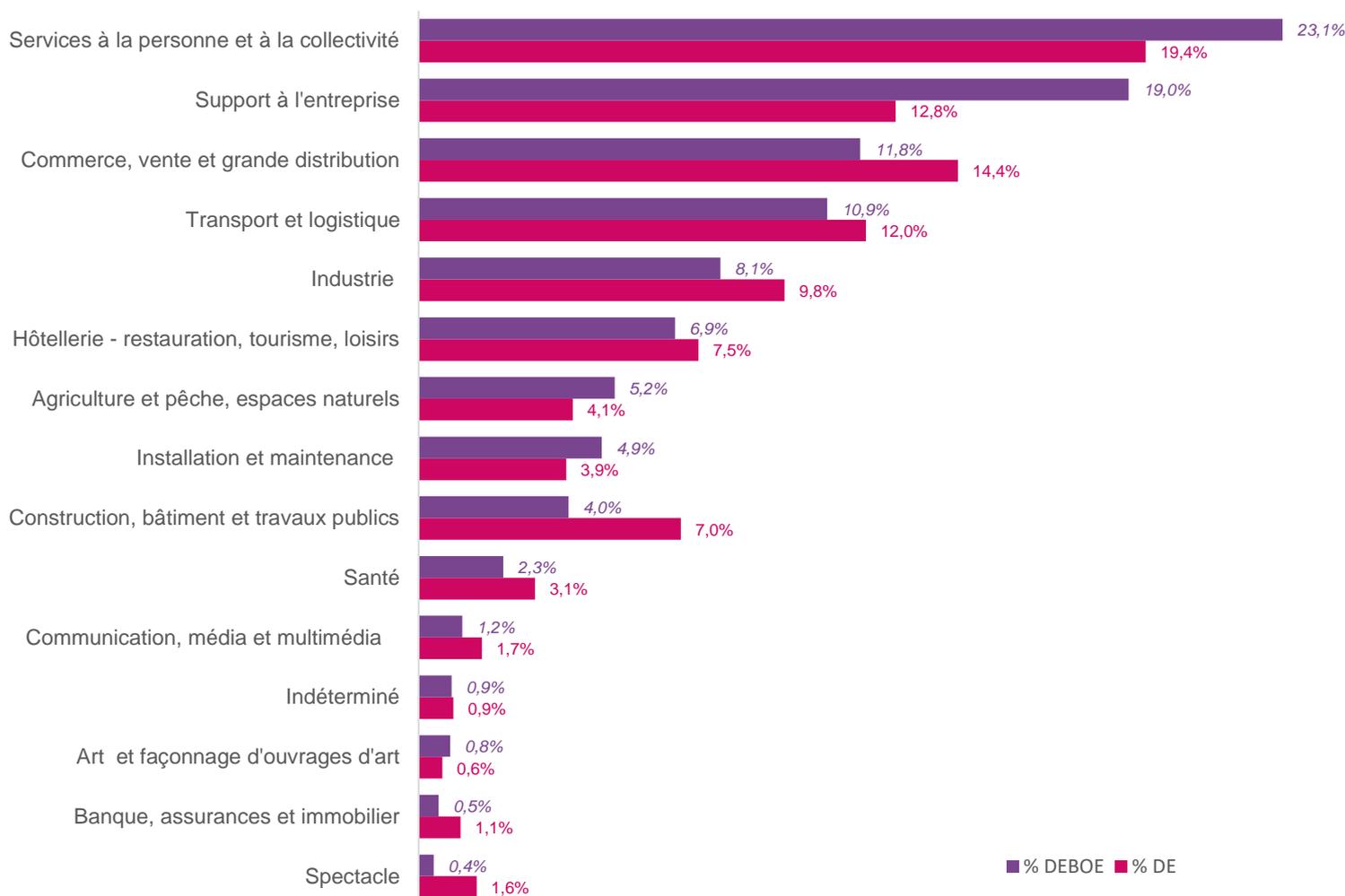
Cinq grands domaines regroupent les trois quarts des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi inscrits à France Travail en 2024 : il s'agit des services à la personne et à la collectivité, du support à l'entreprise (accueil, propreté secrétariat, opérations administratives), du commerce vente - grande distribution, du transport et logistique et de l'industrie.

Si ces domaines de recherche sont globalement similaires à ceux de l'ensemble des DE, on note une surreprésentation des DEBOE dans :

- les services à la personne et à la collectivité (+3,7 points)
- le support à l'entreprise (+6,2 points).

À l'inverse, dans le commerce, la construction, le transport logistique et l'industrie, les parts de DEBOE sont inférieures aux moyennes tous publics.

### Répartition par grand domaine ROME d'inscription des DEBOE - comparaison tous DE - 2024

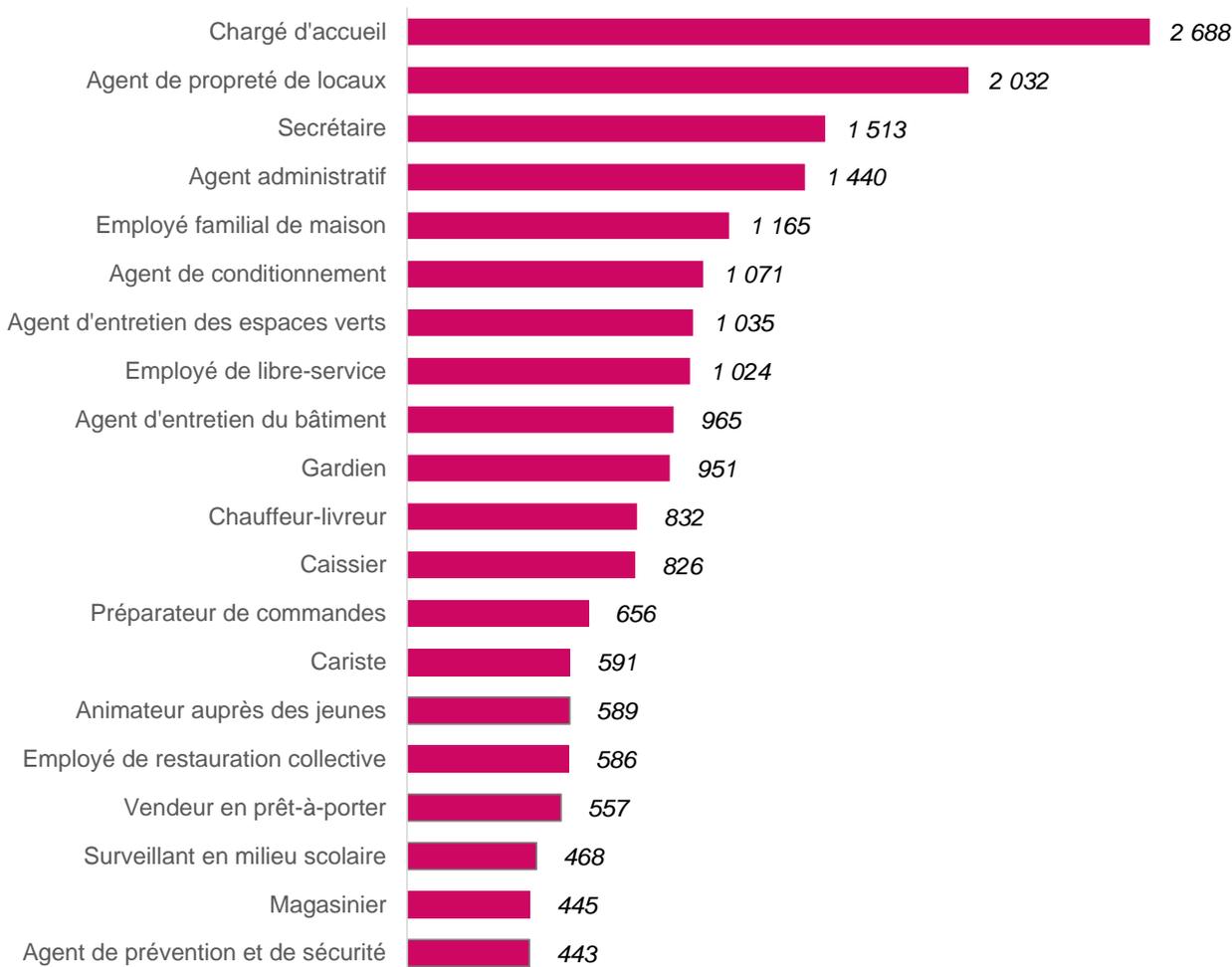


Source : France Travail, STMT (statistiques du marché du travail), 2024 données brutes

De manière plus précise, le graphique ci-dessus détaille les 20 métiers qui regroupent le plus grand nombre de demandeurs d'emploi inscrits en Grand Est fin 2024.

Ces métiers appartiennent pour beaucoup au support à l'entreprise (accueil, propreté secrétariat, opérations administratives) et aux services aux personnes et à la collectivité. Dans tous les cas, il s'agit essentiellement de métiers faiblement qualifiés.

### Top 20 des métiers regroupant le plus grand nombre de DEBOE inscrits - 2024



Source : France Travail, STMT (statistiques du marché du travail), 2024 données brutes

## Profil des DEBOE en formation de droit commun

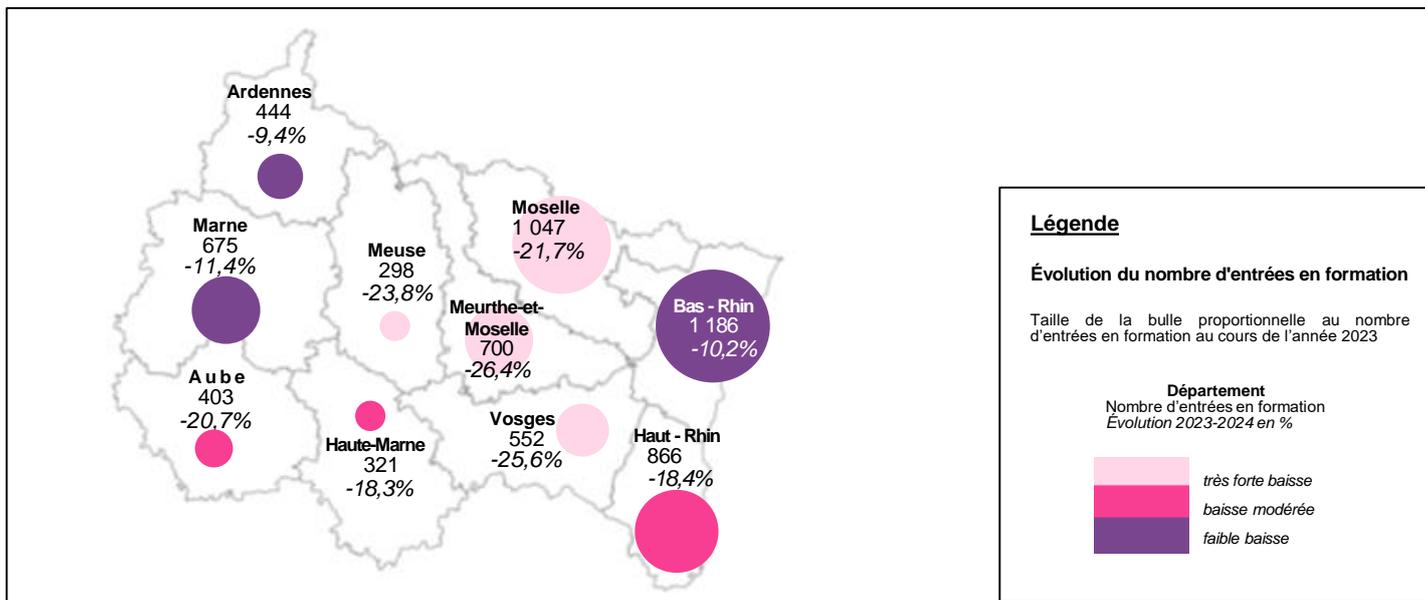
### Combien d'entrées en formation et quelle évolution ?

(Tous financeurs : France Travail, Conseil régional, CPF,...)

On totalise **6 493** entrées en formation de droit commun de DEBOE tout au long de l'année 2024 en Grand Est soit 8,6% du total des entrées en formation (tous demandeurs d'emploi ABC confondus). En 1 an le nombre d'entrées en formation a diminué de -18,4%. Cette diminution est plus nette que celle du nombre d'entrées tous DE (-11,0%).

Selon les départements cette diminution est plus ou moins forte, de -9,4% dans les Ardennes à -26,4% en Meurthe-et-Moselle.

### Répartition et évolution annuelle des DEBOE inscrits en formation par département



Source: France Travail, AES

### Profil des formés (tous financeurs : France Travail, Conseil régional, CPF, ..)



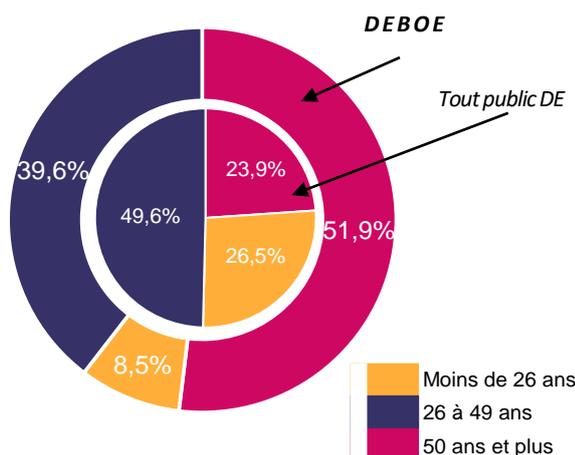
**49,6% de femmes parmi les DEBOE entrés en formation**

(total DEFM : 46,8%)

### Répartition par niveau de formation à l'entrée des DEBOE - 2024



### Répartition par âge des DEBOE inscrits en formation - comparaison tout public - 2024



Source: France Travail, AES

# Typologie des formations suivies - *Détail des deux principaux financeurs*

## Zoom sur les actions de formation financées par le **Conseil régional**

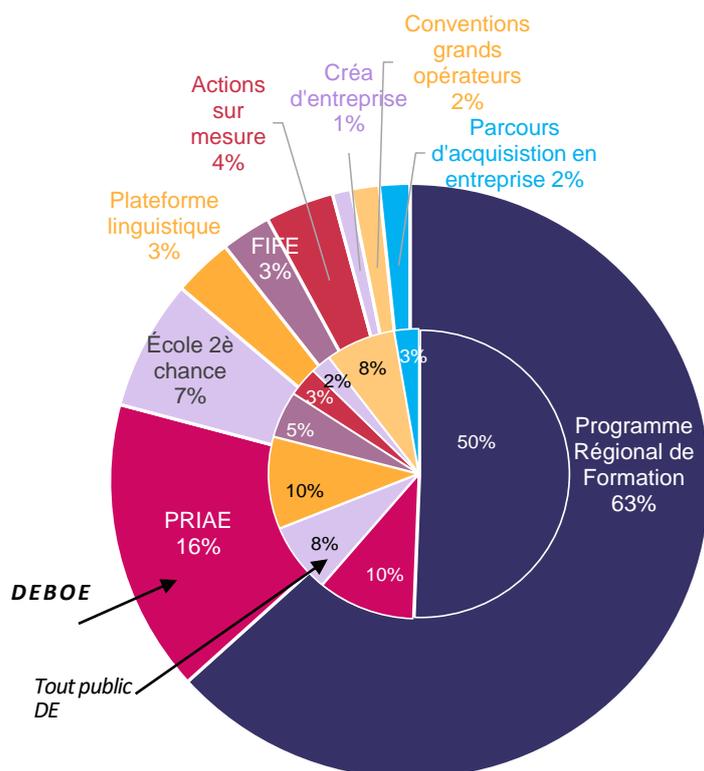
Parmi les plus de **29 250** stagiaires entrés en formation entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024, ceux sous statut de travailleurs handicapés représentent **6,5%** soit **1 895** stagiaires. En un an, leur nombre a diminué de **-11,1%**, une baisse plus marquée que celle des stagiaires tout public (**- 5,5%**).

**260** stagiaires travailleurs handicapés sont bénéficiaires du RSA soit **13,7%** d'entre eux.

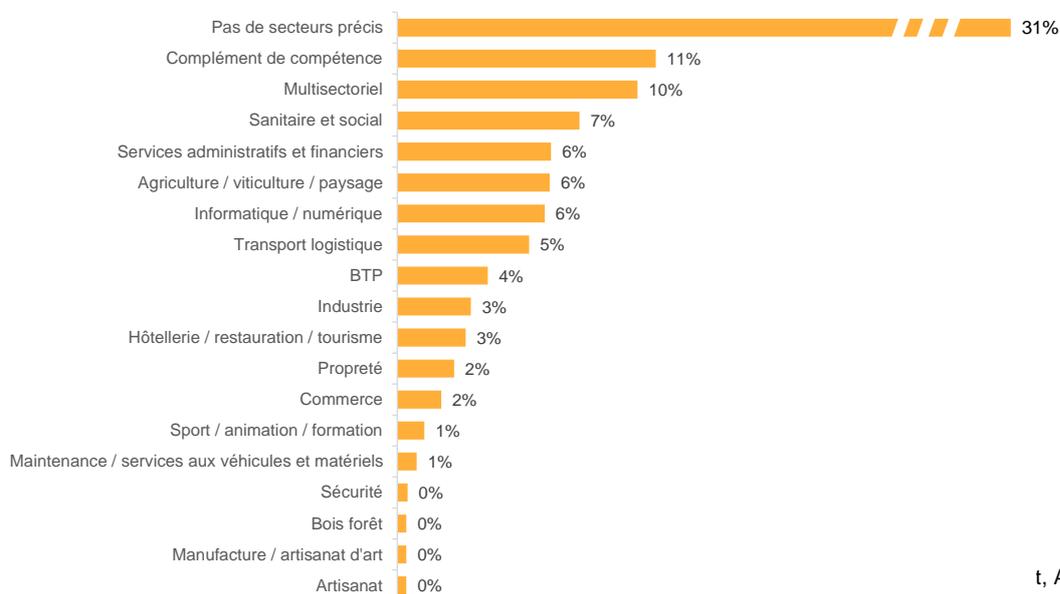
**Répartition des DEBOE inscrits en formation par département de résidence - 2024**  
*financement Région Grand Est*

Département	2022	2023	2024	Évol. 1 an
Ardennes	70	84	101	+20,2%
Aube	66	88	109	+23,9%
Marne	153	174	195	+12,1%
Haute-Marne	98	121	114	-5,8%
Meurthe-et-Moselle	236	260	218	-16,2%
Meuse	114	163	182	+11,7%
Moselle	261	292	303	3,8%
Bas-Rhin	286	300	284	-5,3%
Haut-Rhin	295	445	252	-43,4%
Vosges	145	187	126	-32,6%
<b>Grand Est</b>	<b>1 732</b>	<b>2 131</b>	<b>1 895</b>	<b>-11,1%</b>
Autres	8	17	11	-35,3%

**Répartition selon le dispositif de formation des DEBOE inscrits en formation - 2024**  
*financement Région Grand Est*



**Répartition par secteur d'intervention des DEBOE inscrits en formation - 2024**  
*financement Région Grand Est*



t, Athena

## Zoom sur les actions de formation financées par France Travail

Parmi les 21 179 stagiaires entrés en formation (dispositifs financés par France Travail) entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024, les DEBOE représentent 7,5% soit **1 586** stagiaires.

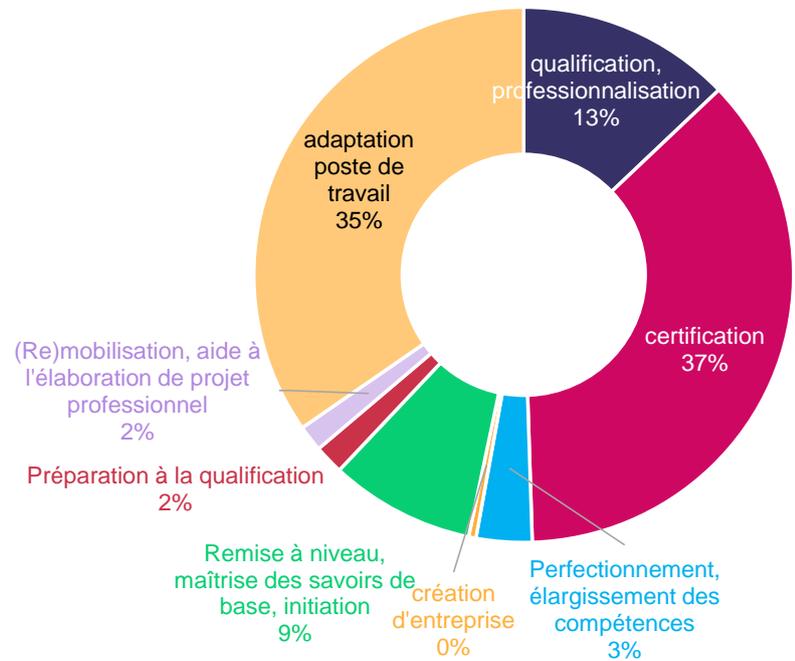
En un an leur nombre a fortement diminué de **-41,7%** ( contre -36,2% tous bénéficiaires confondus) et cela s'observe sur les 10 départements de la région.

### Répartition géographique des DEBOE inscrits en formation - 2024 financement France Travail

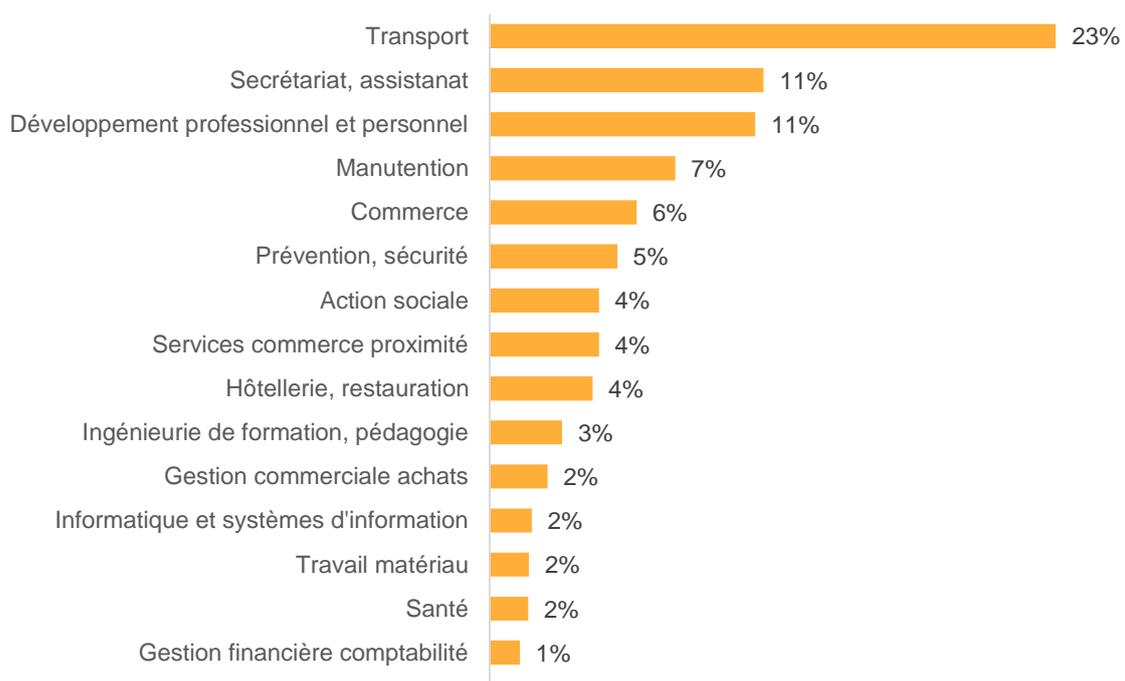
Département	2023	2024	évolution
Ardennes	221	119	-46,2%
Aube	163	98	-39,9%
Marne	245	142	-42,0%
Haute-Marne	153	91	-40,5%
Meurthe-et-Moselle	365	206	-43,6%
Meuse	127	63	-25,3%
Moselle	497	275	-44,7%
Bas-Rhin	404	290	-28,2%
Haut-Rhin	283	148	-47,7%
Vosges	264	153	-42,0%
<b>GRAND EST</b>	<b>2 722</b>	<b>1 586</b>	<b>-41,7%</b>

### Répartition selon le type de formation des DEBOE inscrits en formation – 2024

financement France Travail



### Les principaux domaines de formations des DEBOE inscrits sur des dispositifs France Travail



Source : France Travail, AES

# FORMATIONS SPÉCIFIQUES DES DEBOE

## Zoom sur les formations financées par l'Agefiph et le FIPHFP

En complément de l'offre de formation de droit commun, l'Agefiph et le FIPHFP proposent une offre spécifique de formation en direction des DEBOE.



Dénommée « **Inclu'Pro Formation** », cette offre préqualifiante répond au principe d'individualisation des parcours et se décline en plusieurs modules dont les contenus et les durées sont adaptés aux besoins de chaque bénéficiaire. D'une durée de 300 heures maximum, elle peut être réalisée en tout ou en partie à distance sur le temps de travail ou hors temps de travail et vise plusieurs objectifs :

- élaborer, valider son projet professionnel,
- identifier les compétences acquises, transférables, transversales...,
- se remettre à niveau sur les savoirs de base,
- acquérir ou approfondir ses compétences sur le numérique,
- prendre en compte le handicap dans son parcours de formation ou d'emploi.

### Qui sont les stagiaires DEBOE Inclu'Pro Grand Est en 2024 ?

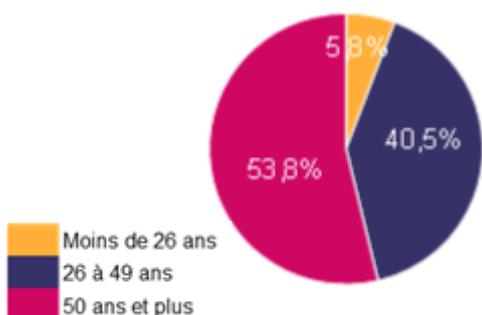


62 % de femmes

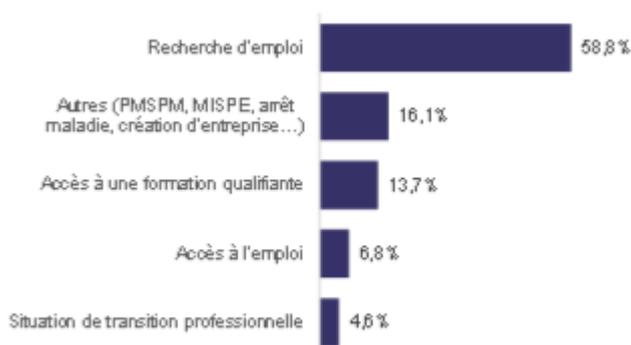


71 % de niveau inférieur ou égal au CAP/BEP à l'entrée en formation

#### Répartition par âge

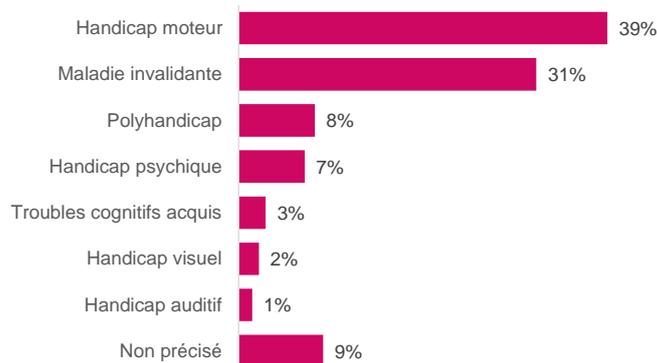


#### Situation en fin de parcours



**187 heures** : durée de réalisation d'un parcours  
**42%** des formés ont effectué au moins un stage en entreprise

#### Répartition selon la nature du handicap



#### Répartition par prescripteur

**53,8%** orientés par France Travail  
**30,8%** orientés par Cap emploi  
**6,3%** orientés par une mission locale

#### Objectifs atteints

Ces objectifs peuvent se cumuler, ce qui explique que certains participants aient atteint plusieurs objectifs à la fois



Source : Agefiph, 2024

# ACCESSIBILITE ET SÉCURISATION DE PARCOURS DE FORMATION DES DEBOE

## Zoom sur la Ressource Handicap Formation



**Ressource  
Handicap  
Formation**

L'offre Ressource Handicap Formation est initiée et mise en œuvre par l'Agefiph et est co-pilotée en Grand Est par la DREETS, la Région, France Travail, l'ARS et le FIPHFP.

Elle vise à favoriser l'accès des personnes en situation de handicap aux formations de droit commun et à sécuriser leurs parcours de formation.

Son objectif ? Mettre au service des acteurs de la Formation Professionnelle des réponses pour permettre le développement de l'accessibilité globale des formations et la mise en œuvre d'adaptations individuelles des parcours de formation.

### Accessibilité de la formation pour tous

Les copilotes de la RHF ont invité tous les centres de formation du Grand Est à s'engager dans une démarche d'amélioration continue de l'accessibilité de leur offre de formation.

Pour ce faire, une plateforme digitale d'appui au développement d'une démarche d'accessibilité continue proposée par la Ressource Handicap Formation Grand Est a été déployée : <https://grand-est.rhf-accessibilite.fr/>

□ Au 31/12/2024, 317 OPAC (dont 101 CFA et 29 structures publiques) sont inscrits sur la plateforme digitale régionale d'appui au développement d'une démarche d'accessibilité continue <https://grand-est.rhf-accessibilite.fr/>

□ Soit un taux de pénétration de 8% des OPAC immatriculés en Grand Est

□ Total de chartes d'engagement déposées : 144 dont 110 pour l'année 2024

### Compensation du handicap en formation

Cet accompagnement est délivré par le conseiller RHF de proximité et vise à développer la capacité du référent handicap à proposer des solutions de compensation des « désavantages » induits par la situation de handicap en formation.

**La Ressource handicap formation propose un appui pour :**

- Identifier et réunir les partenaires disposant des compétences et expertises pour détecter, identifier les besoins, et co-construire les solutions de compensation : le référent de parcours qui connaît la personne et son projet, l'organisme de formation ou le CFA qui connaît les exigences de la formation, la personne en situation de handicap qui connaît les contraintes liées à son handicap ou tout autre intervenant (expert du handicap, employeur...)

- Accompagner la mise en œuvre et le suivi des aménagements de la situation de formation : durée, rythme, supports pédagogiques, espaces de formation, intervention d'un tiers, aménagements techniques, ...

- Accompagner la mobilisation, si besoin, des dispositifs et des financements nécessaires la mise en œuvre des aménagements co-définis.

- Veiller à la mise en œuvre effective et pérenne des préconisations retenues.

En 2024, l'équipe RHF Grand Est a débuté **363** accompagnements à la compensation dont 304 se sont terminés.

**90%** de ces sollicitations ont été réalisées durant le parcours de formation bien que le recours à la RHF puisse s'effectuer, dans une logique d'anticipation, en amont de l'entrée en formation (en 2023, 15% des parcours accompagnés ont été sollicités en amont de l'entrée en formation de l'apprenant).

Les formations suivies par les apprenants en situation de handicap sont en très grande majorité des actions de formation qualifiante, diplômante ou certifiante (97% des formations contre 3% d'actions de formation non certifiantes). À noter, **68%** des apprenants concernés sont des alternants.

Source : Agefiph, 2024

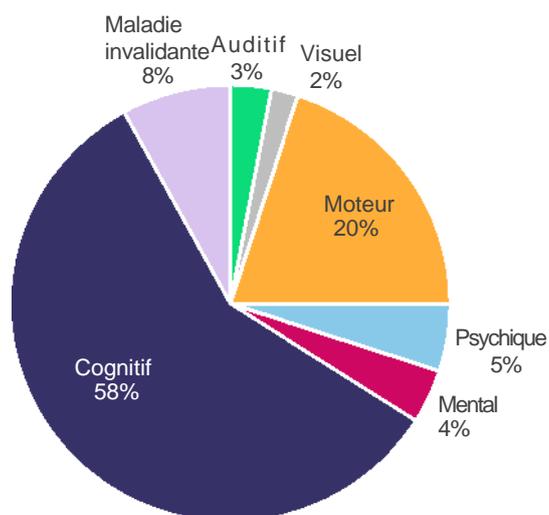
**57%** de recours à l'appui de la RHF pour accompagner à la sécurisation du parcours de formation pour des **publics ayant des troubles cognitifs**.

Dans le cadre de l'accompagnement proposé au référent handicap de l'OPAC, la finalité est de co-construire un plan d'adaptation en s'appuyant sur la méthode d'analyse concertée des besoins : **275** plans d'adaptations rédigés.

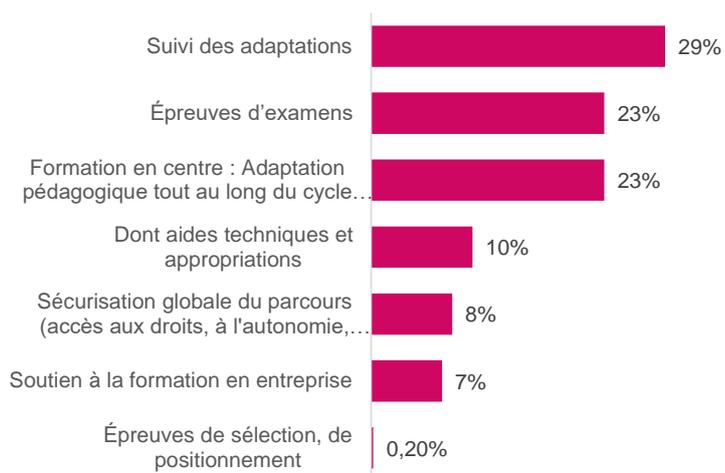
En moyenne, pour chaque situation 3 à 4 aménagements sont identifiés dont le suivi des adaptations.

L'aménagement des examens ainsi que l'adaptation pédagogique constituent les principaux aménagements à mettre en place par l'organisme de formation pour sécuriser le parcours et répondre aux besoins de l'apprenant.

### Typologie de handicap de l'apprenant ayant bénéficié d'un appui de la RHF 2024



### Nature des adaptations les plus fréquentes dans les plans d'aménagements – 2024



# FORMATIONS au sein des ESPO / ESRP

*(établissement et service de réadaptation professionnelle /  
établissement et service de pré-orientation)*

« De par leurs missions, les ESPO et ESRP participent au service public régional de la formation professionnelle : Les Établissements et Services de Pré-Orientation (ESPO) et les Établissements et Services de Réadaptation Professionnelle (ESRP) sont des établissements qui accompagnent les adultes en situation de handicap avec RQTH dans leur orientation ou leur réadaptation professionnelle.

Les ESPO contribuent à l'orientation professionnelle des personnes en situation de handicap qui rencontrent des difficultés d'insertion dans le milieu du travail. Ils proposent des stages pour affiner un projet professionnel et faciliter l'insertion professionnelle.

Les ESRP proposent des stages de rééducation professionnelle permettant aux personnes handicapées de suivre une formation qualifiante avec la possibilité d'être rémunérées. Leur objectif est d'accompagner la personne au travail, en vue d'une insertion ou d'une réinsertion professionnelle.

L'ARS finance le fonctionnement des ESPO et ESRP ainsi que la formation professionnelle délivrée au sein de ces établissements. En complémentarité, le Conseil régional la rémunération des stagiaires en situation de handicap, accueillis au sein de ces établissements permettant de sécuriser leurs parcours de formation. »

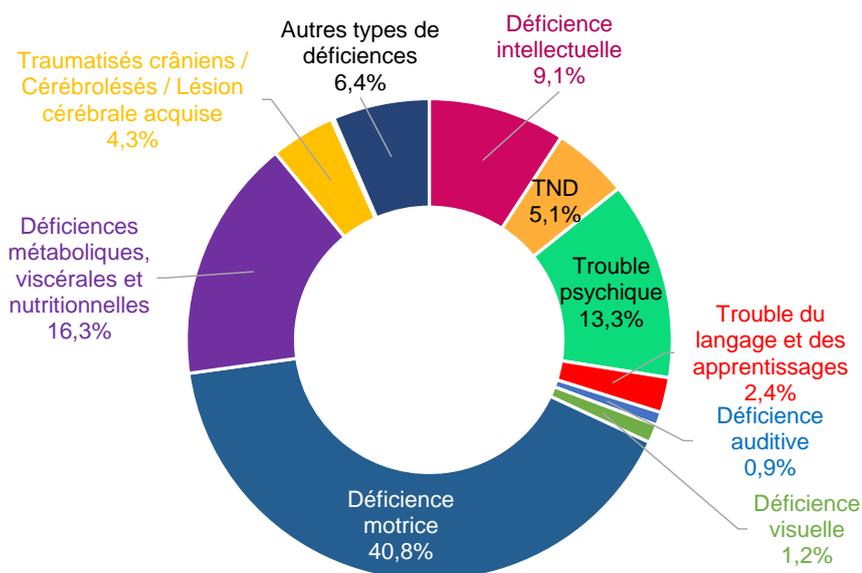
**2 091** personnes ont bénéficié d'un accompagnement dans l'un des ESPO/ESRP\* de la région au cours de l'année 2024.

Dans 39% des cas il s'agissait de formations de pré-orientation (814 stagiaires) et 61% de formations dans les secteurs variés (1 277 stagiaires).

**Répartition selon le lieu de formation**  
détail préo 2024

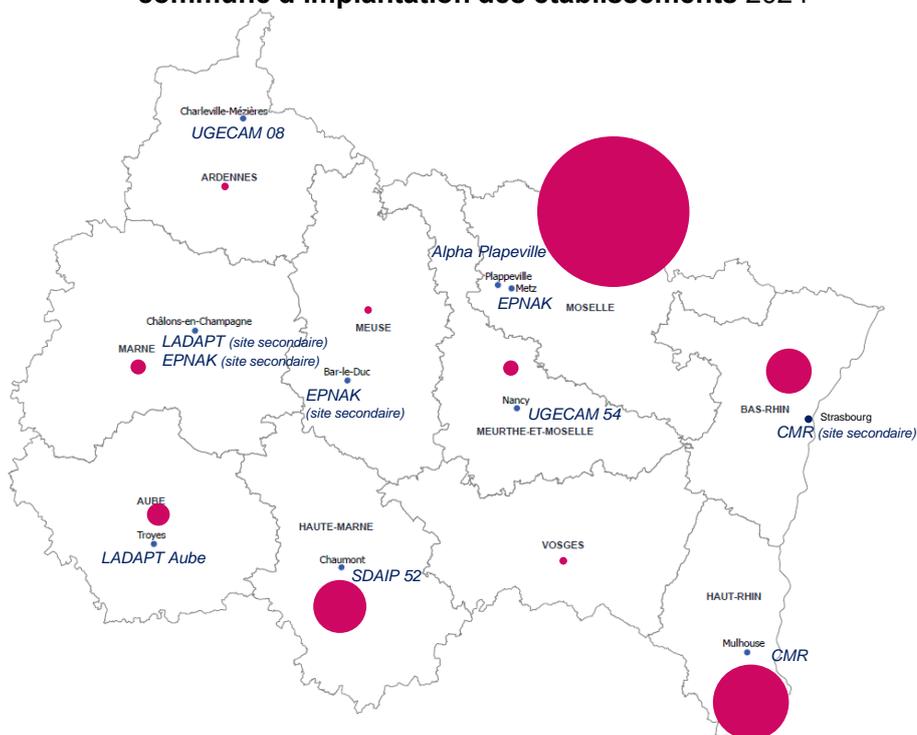
Commune de l'établissement	nombre	% préo
Charleville-Mézières (08)	22	100%
Chaumont (52)	207	100%
Metz (57)	248	39%
Mulhouse (68)	1 040	20%
Nancy (54)	64	100%
Plappeville (57)	384	33%
Troyes (10)	126	69%
<b>Grand Est</b>	<b>2 091</b>	<b>39%</b>

**Répartition selon le type de handicap**  
2024

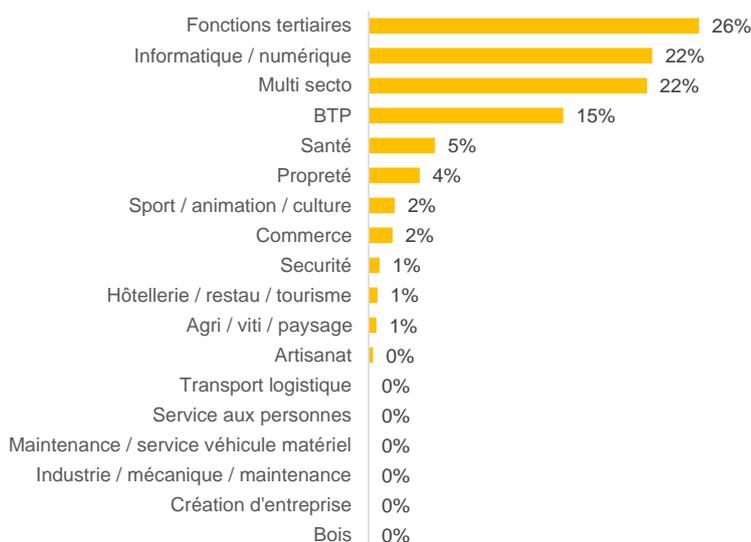


Source : ARS ; bilan d'activité des établissements ESPO ESRP

## Répartition des formés selon leur lieu de résidence (département) et commune d'implantation des établissements 2024



### Répartition par secteur des formations suivies – 2024 (hors accompagnement « préo »)



Source : ARS ; bilan d'activité des établissements ESPO ESPR

## Zoom sur la rémunération (Conseil régional)

Les personnes bénéficiant d'une reconnaissance de travailleur handicapé en recherche d'emploi, peuvent bénéficier d'une rémunération dans le cadre du régime public de rémunération des stagiaires.

Cette rémunération est prise en charge par la Région Grand Est pour les stagiaires handicapés effectuant des formations de droit commun, en établissement et service de réadaptation professionnelle (ESRP) ainsi qu'en établissement et service de pré-orientation (ESPO).

### Rémunération RQTH\* (en €)

Public TH	Total
Stagiaires TH en ESRP/ESPO	14 827 192,49
Stagiaires TH hors ESRP/ESPO	13 696 479,34
<b>Total général</b>	<b>28 523 671,83</b>

Source : Docaposte du 01/01/2024 au 31/12/2024

\*RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé



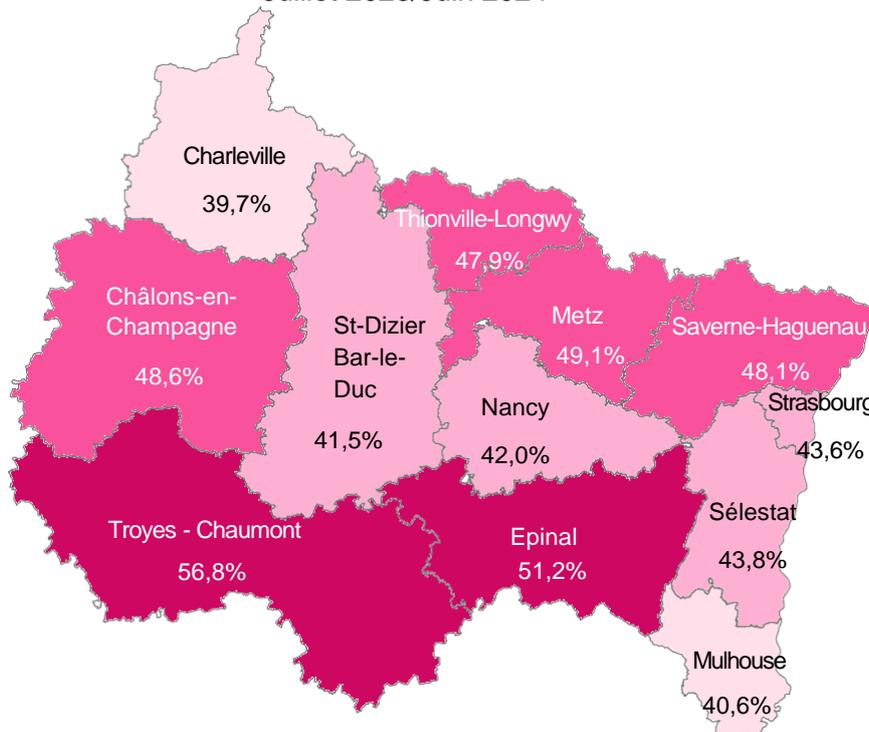
# INSERTION PROFESSIONNELLE

## Accès à l'emploi (tous financeurs)

**46,2%** des demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, sortis de formation entre juillet 2023 et juin 2024, ont accédé au moins une fois à l'emploi au cours des 6 mois suivant leur sortie. (60,2% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). Des proportions supérieures à celles enregistrées un an plus tôt. Des différences notables s'observent selon les territoires : c'est sur la Maison de Région de Troyes-Chaumont que l'insertion est la meilleure (56,8%) ; à l'inverse sur Charleville-Mézières le taux de retour à l'emploi n'est que de 39,7% soit 17,1 points de différence.

### Répartition par Maison de Région des taux d'accès à l'emploi des DEBOE ayant suivi une formation

Juillet 2023/Juin 2024



Maisons de Région	Juillet 2022 à Juin 2023		Juillet 2023 à Juin 2024	
	DEBOE	Tous DE	DEBOE	Tous DE
Charleville-Mézières	35,7%	55,0%	39,7%	60,8%
Châlons-en-Champagne	37,4%	56,7%	48,6%	61,9%
Troyes / Chaumont	48,4%	60,9%	56,8%	62,4%
Saint-Dizier / Bar-le-Duc	40,2%	54,4%	41,5%	58,5%
Thionville / Longwy	47,1%	55,1%	47,9%	59,1%
Metz	45,3%	58,0%	49,1%	61,8%
Nancy	39,2%	56,9%	42,0%	60,2%
Epinal	42,5%	58,5%	51,2%	63,4%
Mulhouse	40,3%	54,1%	40,6%	57,1%
Sélestat	45,7%	61,1%	43,8%	61,2%
Strasbourg	36,9%	53,5%	43,6%	56,3%
Saverne / Haguenau	45,5%	59,5%	48,1%	62,1%
<b>GRAND EST</b>	<b>41,6%</b>	<b>56,4%</b>	<b>46,2%</b>	<b>60,2%</b>

Source : France Travail, Fichier historique, DPAE Urssaf

# Glossaire

## **DEBOE (DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI) :**

Le code du travail définit comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi : les personnes qui ont obtenu la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, les victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle (titulaires d'une rente et ayant une incapacité partielle permanente au moins égale à 10%), les titulaires d'une pension d'invalidité (si celle-ci réduit d'au moins des deux tiers leur capacité de travail), les anciens militaires titulaires d'une pension d'invalidité, les sapeurs-pompiers volontaires victimes d'un accident dans l'exercice de leurs fonctions, les titulaires de la carte d'invalidité, les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé, ainsi que les agents reclassés, les agents qui bénéficient d'une allocation temporaire d'invalidité et les anciens emplois réservés.

## **DEFM (DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS) :**

Il s'agit du nombre de personnes inscrites à France Travail au dernier jour du mois, c'est-à-dire le stock restant dans le fichier des services de placement. Les statistiques sur les demandeurs d'emploi sont construites à partir de fichiers administratifs, utilisés par France Travail pour son activité.

Les chiffres se limitent en général aux seules catégories ABC. Les demandeurs d'emploi de catégorie ABC sont ceux tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. [Cat A : sans emploi ; cat B : ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois) ; cat C : ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois)]

## **DPAE (DÉCLARATION PRÉALABLE À L'EMBAUCHE) :**

Dans le cadre de la lutte contre le travail dissimulé, la loi rend obligatoire la déclaration par l'employeur de son intention d'embauche auprès de l'Urssaf. Cette déclaration est obligatoire dès lors qu'un employeur embauche un salarié, sauf si l'employeur est un particulier ou est soumis à un régime dérogatoire spécifique. Depuis le 1er août 2011, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) a été fusionnée avec la déclaration unique d'embauche (DUE) afin de simplifier les démarches à accomplir par l'employeur. La DPAE doit obligatoirement être réalisée avant le début effectif du travail par le salarié, au plus tôt 8 jours avant l'embauche.

## **FORMACODE :**

Développé par le Centre Info, le Formacode® est un outil d'indexation et de référence pour tous les acteurs de la formation professionnelle. Il a été créé pour transposer le langage courant en un langage dépourvu d'ambiguïté et proposer le résultat le plus fin à une recherche documentaire. Il permet de faire un lien entre formations et métiers : carrefour entre les nomenclatures qui caractérisent les emplois et celles qui décrivent les formations, le Formacode® établit des correspondances avec le Rome (Répertoire opérationnel des métiers-emplois) de France Travail et la NSF (Nomenclature des spécialités de formation) du CNIS (Conseil national de l'information statistique) pour circuler d'une nomenclature à l'autre.

## **IAE (INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE) :**

L'insertion par l'activité économique permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Ils peuvent bénéficier de contrats de travail spécifiques. Les personnes cibles sont celles qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité...).

## **ROME (RÉPERTOIRE OPÉRATIONNEL DES MÉTIERS ET DES EMPLOIS) :**

Le code ROME est composé d'une lettre et quatre chiffres correspondant à 532 fiches (et près de 11 000 appellations différentes). Le Rome est construit sur un système d'arborescence : la lettre (de A à N) représente une famille de métiers (au nombre de 14), ex : J - Santé. La lettre et les deux premiers chiffres identifient le domaine professionnel (au nombre de 110), ex : J11 - Praticiens médicaux.



## Tableaux de bord

### « Éclairer »

Des portraits de territoire à l'échelon régional et infrarégional, des analyses sectorielles ainsi qu'un suivi d'indicateurs clés, des études qualitatives.

Des documents actualisés en continu

## + Médias

### « Partager »

Multimédias pour rester informé/connecté

## Études et analyses Réflexions prospectives

### « Approfondir »

Des informations-clés aisément exploitables pour faciliter et approfondir la réflexion sur un territoire, un secteur d'activité, la formation, un public spécifique...

### « Anticiper »

Des éléments prospectifs : tendances perceptibles et défis à venir

## Documents outils

### « Accompagner »

Des outils pour aller plus loin



## OREF Grand Est

[www.oref.grandest.fr](http://www.oref.grandest.fr) - Tél. 03 88 15 66 08

Siège de la Région,  
site de Strasbourg  
1 place Adrien Zeller  
67070 STRASBOURG cedex

Hôtel de Région,  
site de Châlons  
5 rue de Jéricho - CS 70441  
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



La Région  
**Grand Est**